

# BILAN 2017 DES SOFICA

## 1. Bilan général des SOFICA agréées en 2016 : collecte 2016 et investissements 2017<sup>1</sup>

Fin 2016, **11 SOFICA ont été agréées par le Ministère du Budget**. L'enveloppe totale qui leur a été allouée a permis de collecter auprès des particuliers **62,2 M€**. Les SOFICA ont ensuite disposé d'un an (de début 2017 à début 2018) pour réaliser l'ensemble de leurs investissements. Le montant total des investissements de ces SOFICA en 2017 dans la production cinématographique et audiovisuelle s'élève ainsi à **55,98 M€<sup>2</sup>**.

Le total investi se répartit de la manière suivante :

- **76,8 % par contrat d'association à la production**. 81,9 % de ces contrats sont destinés à des œuvres cinématographiques et 18,1 % à des œuvres audiovisuelles ;
- **23,2 % sous forme de souscription au capital de sociétés de réalisation**. 83,2 % des conventions de développement sont destinées au financement du développement d'œuvres cinématographiques et 16,8 % au financement du développement d'œuvres audiovisuelles. Pour rappel, les SOFICA s'étaient toutes engagées à consacrer au moins 10% de leurs investissements à la souscription au capital de sociétés de réalisation, afin de faire bénéficier leurs investisseurs d'un avantage fiscal majoré à 36%. Leur engagement global s'était porté à hauteur de 16,5%.

Les SOFICA agréées en 2016 sont intervenues en 2017 dans le financement d'**œuvres cinématographiques à hauteur de 45,2 M€** (35,2 M€ par contrat d'association à la production, 9,4 M€ en conventions de développement et 0,6 M€ en production via la filiale Arte-Cofinova) et dans celui d'**œuvres audiovisuelles à hauteur de 10 M€** (7,8 M€ par contrat d'association à la production et 2,2 M€ en conventions de développement).

Les SOFICA ont participé au financement du tournage de **146 œuvres** (142 en 2016), parfois financées par plusieurs SOFICA :

- **118 œuvres de cinéma**, dont 110 fictions, 5 documentaires et 3 films d'animation, pour des montants respectifs de 34,3 M€, 540 k€ et 284 k€ (117 films dont 109 fictions, 5 documentaires et 3 films d'animation en 2016) ;
- **28 œuvres audiovisuelles**, dont 8 fictions, 6 documentaires et 14 œuvres d'animation, pour des montants respectifs de 1,7 M€,

<sup>1</sup> Il s'agit de la dernière année avant l'entrée en vigueur du renforcement à 48%.

<sup>2</sup> Les SOFICA et leurs filiales ont l'obligation d'investir 90% du montant collecté.

725 k€ et 5,3 M€ (25 œuvres dont 9 fictions, 7 documentaires et 9 œuvres d'animation en 2016).

Toutes les SOFICA sont tenues de consacrer au moins 50 % de leurs investissements au financement d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles sans garantie de rachat par les bénéficiaires (investissements dits « non adossés »). Pour 2017, les SOFICA s'étaient engagées à aller au-delà de cette proportion, avec **un engagement global de 57 % d'investissements non adossés qu'elles ont respecté<sup>3</sup>**.

Depuis 2005, le CNC a introduit la notion d'indépendance absolue, qui caractérise, parmi les investissements non adossés, ceux réalisés auprès de producteurs non liés à des sociétés bénéficiant d'une forte puissance de marché. **En 2017, 96,4 % des investissements non adossés ont été réalisés auprès de ces producteurs** (98,8 % en 2016).

Toujours afin d'orienter davantage leurs investissements vers la production indépendante et de favoriser la diversité du paysage cinématographique, les SOFICA se sont engagées sur la part de leurs investissements **consacrée à des films dont le budget est inférieur à 8 M€**. Ces investissements ont représenté **78,6 % des investissements cinéma réalisés sous forme de contrats d'association à la production** (contre 68,1% en 2016), soit 105 films.

Les SOFICA se sont engagées en faveur des **premiers et deuxièmes films** en consacrant **42,6 % de leurs investissements cinéma réalisés sous forme de contrats d'association à la production** à 62 premiers et deuxièmes films (contre 34% en 2016).

Les SOFICA se sont également engagées à investir 10,9% de leurs investissements au global dans **l'audiovisuel** : elles y ont finalement consacré **17,6% de l'ensemble de leurs investissements en 2017**. L'apport des SOFICA représente en moyenne 6,2 % du budget des œuvres audiovisuelles (7,4 % pour l'animation, 7,1 % pour le documentaire et 3,5 % pour la fiction), contre 6,6 % en 2016. L'investissement moyen par œuvre est de 278 k€ (382 k€ pour l'animation, 120k € pour le documentaire et 212 k€ pour la fiction), contre 220 k€ en 2016.

Enfin, elles s'étaient engagées à consacrer 6,3 % de leurs investissements à des **œuvres d'animation** (de cinéma ou audiovisuelles, en production ou en développement) et y ont consacré au final **11,1% de leurs investissements**.

---

<sup>3</sup> Engagement à 58 % pour les investissements 2016.

## 2. Détails sur la contribution des SOFICA à la production cinématographique en 2017

**Au sein des 300 films agréés<sup>4</sup> en 2017 par le CNC, 116 ont bénéficié d'un financement de la part de SOFICA** (soit 19 films de plus qu'en 2016). Ces financements cumulés représentent 44 M€ (31,7 M€ en 2016), soit en moyenne 7,1 % du budget des films considérés, contre 6,7 % en 2016. L'investissement moyen des SOFICA par film est de 380 k€, contre 327 k€ en 2016.

Parmi les 116 films agréés en 2017 ayant bénéficié d'un apport SOFICA, 103 sont des films d'initiative française, 13 sont des coproductions minoritaires ; 9 ne sont pas EOF (3 en 2016), 24 sont des coproductions internationales et 48 ont bénéficié d'une ou plusieurs aides régionales. L'apport des SOFICA s'est avéré essentiel pour certains films au financement fragile. Les SOFICA financent 35 films bénéficiaires d'une avance sur recettes avant réalisation, pour un montant global de 8,97 M€. Parmi ces 35 films figurent 12 premiers films et 3 deuxièmes films. Au global, 34 premiers films sont financés par des SOFICA en 2017. Les investissements consacrés aux premiers films s'élèvent à 9,47 M€, soit 21,5 % du montant total investi par les SOFICA. Enfin, 43,1 % des films dans lesquels les SOFICA interviennent ne sont pas coproduits par une chaîne en clair.

Les films ayant bénéficié d'un financement SOFICA étaient présents dans la sélection du **Festival de Cannes 2018, avec sept films présentés**, dont quatre films en **sélection officielle** (*Everybody Knows* d'Asghar Farhadi, *Plaire, aimer et courir vite* de Christophe Honoré, *Un couteau dans le cœur* de Yann Gonzalez et *Les Filles du soleil* d'Eva Husson) et trois films dans la sélection **Un certain regard** (*Sofia* de Meyem Benm'Barek, *Les Chatouilles* d'Andréa Bescond et Eric Métayer et *Gueule d'ange* de Vanessa Filho). *Sofia* de Meyem Benm'Barek a reçu le prix du Meilleur scénario.

Ils ont aussi été représentés dans les sections parallèles, avec quatre films dans la sélection de la **Quinzaine des Réalisateurs** (*Climax* de Gaspard Noé, *Les Confins du monde* de Guillaume Nicloux, *En liberté !* de Pierre Salvadori et *Joueurs* de Marie Monge) et deux films dans celle de la **Semaine de la Critique** (*Nos batailles* de Guillaume Senez et *Shéhérazade* de Jean-Bernard Marlin, tous les deux en séances spéciales).

Par ailleurs, **pour la 43<sup>ème</sup> cérémonie des César, vingt films nominés et cinq films primés ont bénéficié d'un ou plusieurs investissements SOFICA** : *120 battements par minute* de Robin Campillo (César du Meilleur film), *Barbara* de Mathieu Amalric (César de la Meilleure actrice), *Le Brio* d'Yvan Attal (César du Meilleur espoir féminin), *Petit Paysan* de Hubert Charuel (Césars du Meilleur premier film, du Meilleur acteur et de la Meilleure actrice dans un second rôle) et *Le Grand Méchant Renard et autres contes* de Benjamin Renner et Patrick

---

<sup>4</sup> Dont 222 films d'initiative française et 78 films à majorité étrangère.

Imbert (César du Meilleur film d'animation). Sur les 7 films nominés dans la catégorie du Meilleur film, 5 ont bénéficié d'un ou plusieurs investissements SOFICA : *120 battements par minute* de Robin Campillo (César du Meilleur film), *Barbara* de Mathieu Amalric, *Le Brio* d'Yvan Attal, *Petit Paysan* de Hubert Charuel et *Le Sens de la fête* d'Eric Toledano et Olivier Nakache.

**Parmi les 18 films français ayant dépassé le million d'entrées en 2017, 6 ont bénéficié d'un investissement SOFICA :** *Alibi.com* de Philippe Lacheau, *Le Sens de la fête* d'Eric Toledano et Olivier Nakache, *Il a déjà tes yeux* de Lucien Jean-Baptiste, *Le Brio* d'Yvan Attal, *L'Ascension* de Ludovic Bernard et *La Promesse de l'aube* d'Eric Barbier.

En 2017, **13 des 50 films français les plus exportés dans le monde (selon Unifrance) ont reçu un apport d'une ou plusieurs SOFICA**, soit 26%. Ils représentent 35% des 37 films d'initiative française les plus exportés.